

Je respecte les règles du SMDEA et je véhicule une image positive du syndicat.

Je m'engage à protéger la confidentialité, et ce même après mon départ.

J'utilise et je respecte les moyens dont je dispose pour toute mission.

Je veille à ce qu'il y ait une bonne relation avec nos abonnés, les fournisseurs et partenaires du SMDEA.

Je veille à entretenir des relations bienveillantes avec mes collègues.

Je m'engage à respecter les engagements de cette charte de bonne conduite.

Signature de l'agent
(Nom et prénom)

.....



Chacun de nous a des droits à faire valoir et des devoirs à accomplir...



Notre charte de bonne conduite



Les 6 engagements de notre charte de bonne conduite.

Nous avons le devoir de faire connaître ces valeurs qui sont l'identité du SMDEA, de nous les approprier, les transmettre, les partager et les faire respecter par l'ensemble des collaborateurs.



LE RESPECT, LA COURTOISIE

Se saluer, dire bonjour,
Respecter les Droits individuels (respect des individus, protection de la vie privée, liberté d'expression...),
S'interdire tout comportement d'intolérance, de discrimination, de violence physique, morale ou verbale,
Respecter les règles internes au SMDEA (notes de services, règlement intérieur...).



LA COMMUNICATION A L'ÉGARD DE NOS INTERLOCUTEURS

Être à l'écoute des autres,
Se comporter avec honnêteté et équité en répondant aux attentes en créant un climat de confiance,
Agir avec impartialité (en donnant des informations claires),
Faire preuve de bonne foi en faisant preuve d'intégrité,
Avoir une attitude bienveillante avec ses collègues.

L'EXEMPLARITÉ

Être ponctuel sur son lieu de travail,
Faire preuve de loyauté et d'honnêteté,
Lutter contre la fraude et la corruption sous toutes leurs formes,
Faire preuve de professionnalisme,
Traiter de façon responsable les informations détenues dans le cadre de son travail et respecter les règles de sécurité concernant les données sensibles.



L'INTEGRITÉ

Être professionnel (respect, comportement, exemplarité, intégrité...),
Respecter la confidentialité et la discrétion,
Honorer ses engagements,
S'abstenir d'utiliser des informations obtenues du fait de son activité professionnelle à des fins personnelles,
Être disponible (sens du service public),
S'interdire de transmettre tout message ou image insultant, diffamatoire ou ne respectant pas la personne humaine.

LE RAPPORT AUX AUTRES

Se mobiliser, s'entraider,
Participer à des actions collectives pour favoriser la cohésion (sorties, repas...),
Collaborer tous ensemble,
Communiquer de façon positive.



LA PROTECTION DE NOTRE OUTIL DE TRAVAIL

Respecter les biens matériels et immatériels du SMDEA,
S'efforcer d'en assurer le meilleur usage.